

UTILISATION d'une plus value de recettes de l'exercice 1960

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Les prévisions de recettes, en ce qui concerne l'octroi de mer du budget de la Commune pour l'année 1960 (chapitre III art. 7) sont de 43.000.000 de francs.

Soit pour six mois 21.500.000 F

Les recettes réalisées pour la même période sont de ... 25.532.543 F

Soit une plus value de 4.032.543 F

Je vous demande, en conséquence, d'affecter sur cette plus value la somme de 4.000.000 de francs au service de la Voirie chapitre XII, art. 3./.

*Approuvé (à régulariser au budget
additionnel)
H. Buis, le 6 septembre 1960
Le Maire
Signé: Perron Pradier*

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

Le MAIRE. - Messieurs, je vous demande d'adopter le rapport suivant:

AUTORISATION de payer certaines dépenses avant le vote du budget supplé-
mentaire

Messieur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de payer avant le vote du budget supplémentaire, certaines dépenses qui n'ont pu être liquidées avant la clôture de l'exercice pour lesquelles les crédits ont été régulièrement inscrits au budget primitif et au budget supplémentaire de 1959 et se trouvent compris dans l'excédent de recettes constaté à la fin de l'exercice, savoir:

	crédits ouverts	Sommes payées	dépenses enga- gées et non payées
Chap. XXI - Hôpital Saint-Jacques	24.085.554	20.617.151	1.022.618
Chap. XXXV - Construction écoles dans les écarts	5.402/993	79.655	5.023.338
- Réparation Hôtel de Ville..	3.645.236	2.386.847	1.258.389
- Construction classes mobiles:	32.350.000	23.680.883	8.669.117

Cette opération sera régularisée au prochain budget supplémentaire./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LE MAIRE. - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.